



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT
(Loire – 16 communes – 15 500 habitants)
Recrute
UN(E) CHARGE(E) DE PRÉFIGURATION
DE LA RÉGIE PUBLIQUE COMMUNAUTAIRE DE GESTION
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
EN CONTRAT A DUREE DÉTERMINÉ D'UNE ANNEE

Contexte :

La CCMP regroupe 16 communes du Sud du département de la Loire et compte une population de plus de 15 500 habitants. Elle est compétente sur le développement économique, l'environnement, l'aménagement du territoire, l'habitat, l'action sociale et culturelle, et le tourisme.

Les textes législatifs imposent le transfert obligatoire des compétences en matière d'eau et d'assainissement des communes vers les EPCI à compter du 1^{er} janvier 2026 et concerne donc :

- L'eau potable,
- L'assainissement des eaux usées,
- L'assainissement non collectif.

Suite à la réalisation d'une étude de faisabilité confiée à un groupement de bureaux d'étude spécialisés, la Communauté de Communes va créer une régie publique pour la gestion des services de distribution d'eau potable et de l'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2026.

Dans ce cadre, elle recrute un(e) Préfigurateur(trice) de Régie Publique pour mener à bien la définition de l'organisation pour la mise en place de cette nouvelle structure.

Dans le cadre de ce transfert, l'étude réalisée a porté à la fois sur les volets :

- Technique, afin de connaître l'état du patrimoine qui sera transféré et les priorités d'actions, et définir un objectif de qualité des futures services communautaires d'eau et d'assainissement
- Juridique afin de définir les procédures à mettre en œuvre pour ce transfert, et les mettre en œuvre.
- et financière afin de connaître les impacts du transfert sur le budget de la communauté et définir les perspectives de convergence tarifaires de ces services

Objectifs du Poste :

- Préparer la création de la régie publique en définissant ses modalités de fonctionnement,
- Assurer la transition entre les modes de gestion actuels et la future régie publique
- Garantir la continuité et l'amélioration du service public de l'eau et de l'assainissement

Prise en charge des missions suivantes :

- Préparer la mise en place de la nouvelle régie Communautaire d'eau potable et assainissement collectif et non collectif pour le 1^{er} janvier 2026.
- Bâtir une organisation opérationnelle pour répondre aux objectifs de performance, anticiper les mesures correctives nécessaires pour respecter les engagements réglementaires, prévoir les outils permettant un suivi de qualité et niveaux de service définis par la Communauté de Communes, construire les plans d'actions afin d'assurer une continuité de service notamment en cas de gestion de crise
- Organiser les services et recruter/encadrer/manager les agents de la régie,
- Préparer la gestion administrative et budgétaire de la régie notamment pour l'année de lancement (établissement et suivi des budgets annexes, participation aux évaluations prospectives, coordination de la facturation aux abonnés, établissement du rapport annuel).

- Evaluer et améliorer la qualité des relations avec les abonnés (facturation, courriers...), les communes, les partenaires institutionnels (ARS, Agence de l'Eau...) et les autres services de la collectivité.

Missions :

1. Étude et Diagnostic :

- Rencontrer les 16 communes membres et leurs services techniques pour prendre connaissance des fonctionnements actuels, en s'appropriant les travaux réalisés par les Bureaux d'études missionnés par la CCMP et valider les divers éléments étudiés, dans le cadre du diagnostic complet des services actuels de l'eau et de l'assainissement,
- Analyser les contrats en cours, les infrastructures existantes et les besoins des usagers,

2. Organisation et gestion technique de la régie communautaire :

- Définir l'organisation et les moyens techniques nécessaires au bon fonctionnement de la régie communautaire : antennes, mutualisations de moyens, compétences, locaux, outillage, engins, véhicules, : identifier les moyens mobilisables en interne (mise à disposition, mutualisation...), les prestations à externaliser, et les achats et marchés nécessaires, en définissant les cahiers des charges,
- Coordonner les actions nécessaires à la mise en place de la régie (recrutement, formation, communication, etc.).
- Prioriser les premières actions à mettre en œuvre en matière d'outils transversaux : SIG, schémas directeurs, télégestion, compteurs, facturation, en cohérence avec les dispositifs existants,
- S'approprier le projet de Programme Pluriannuel d'investissement, les opérations en cours et programmées, pour proposer le programme de travaux 2025 intégrant la priorisation des actions du PPI, et en produire le chiffrage et les financements possibles (aides, subventions...),
- Être force de proposition dans la programmation des investissements, la maîtrise des rendements de réseau, la continuité de service et la bonne qualité de l'eau,
- Définir les modalités de gouvernance et d'organisation de la régie publique,
- Animer et restituer régulièrement les actions menées au conseil d'exploitation

3. Mise en œuvre et gestion des moyens humains, en lien avec la direction générale, les services des ressources humaines de la CCMP et les bureaux d'études :

Identifier, sur la base des moyens humains mobilisables en interne (par mises à disposition des communes membres) et leur organisation, les recrutements nécessaires au bon fonctionnement de la régie communautaire, en définissant les profils de poste, les rythmes de travail, les sujétions, astreintes, pour la continuité du service, à terme : Encadrement des équipes : management direct des responsables de services, supervision des congés, plannings, temps de travail du personnel techniques et administratifs des régies, en lien avec le service ressources humaines de la CCMP

4. Gestion Administrative et Financière en lien avec la direction générale, les services comptables de la CCMP et les bureaux d'études prestataires :

- Préparer les budgets prévisionnels et assurer le suivi financier de la transition.
- Mettre en place, avec le groupement de BET retenu, les procédures administratives et comptables nécessaires au fonctionnement de la régie.
- Analyser la tarification actuelle et proposer la tarification communautaire 2025 au regard des besoins budgétaires,
- Participer avec le groupement de BET retenu à la rédaction des documents nécessaires à la mise en œuvre du transfert,

5. Communication et Concertation :

- Informer et consulter les élus, les usagers et les partenaires institutionnels sur le projet de régie publique.
- Organiser des réunions d'information et d'échanges

6. Suivi et Évaluation :

- Analyser la qualité des services produits,
- Impulser une démarche d'amélioration continue des services,
- Optimiser le fonctionnement, des procédures et des outils de pilotage de l'activité des services,
- Mettre en place des indicateurs de performance pour évaluer l'efficacité de la régie.
- Assurer un suivi régulier de l'avancement du projet et proposer des ajustements si nécessaire.

Savoirs et Savoir-Faire Attendus :

- Connaissances Techniques :
 - Maîtrise des enjeux techniques et réglementaires liés à la gestion de l'eau et de l'assainissement.
 - Connaissance des modes de gestion des services publics locaux.

- Compétences en Gestion de Projet :
 - Capacité à planifier, organiser et suivre des projets complexes.
 - Maîtrise des outils de gestion de projet et de suivi budgétaire.
- Aptitudes Relationnelles :
 - Excellentes capacités de communication et de négociation.
 - Compétences en management d'équipes, aptitude à travailler en équipe et à animer des réunions de concertation.
- Compétences Administratives et Financières :
 - Maîtrise des procédures administratives et comptables des collectivités locales.
 - Capacité à élaborer et suivre des budgets.
- Qualités Personnelles :
 - Rigueur, autonomie et sens de l'organisation.
 - Capacité d'adaptation et réactivité face aux imprévus.

Profil Recherché :

- Formation supérieure (Bac+5) en ingénierie, gestion des services publics, ou équivalent.
- Expérience significative dans la gestion de l'eau et de l'assainissement ou dans la préfiguration de services publics ou sur un poste similaire
- Expérience souhaitée en management de service eau et assainissement
- Solides connaissances techniques des problématiques " process ", des métiers et de la réglementation de l'eau potable et de l'assainissement exigées
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales et des régies publiques.
- Maîtrise du cadre réglementaire des collectivités territoriales, des procédures de marchés publics, des démarches qualités
- Capacité à travailler sous forme de projets,
- Aptitudes relationnelles et au travail en équipe,
- Aptitudes à manager, encadrer, à mobiliser et à fédérer les équipes
- Capacités à construire des prospectives (force de proposition) et à mener des projets
- Sens de l'analyse et de la synthèse
- Qualités relationnelles reconnues et culture client développée
- Autonomie dans l'organisation de son travail et capacité à gérer simultanément plusieurs dossiers, Capacité à travailler sur un large territoire (16 communes) et sur plusieurs lieux (siège et communes)
- Force de propositions, dynamisme.
- Connaissances administratives et budgétaires affirmées
- Maîtrise de l'utilisation courante de l'informatique, (WORD, EXCEL) et adaptation des écrits selon les supports : web, courriers, guide, communiqué de presse, etc.). La maîtrise des outils des SIG serait une compétence appréciée
- Aisance téléphonique, capacité rédactionnelle.
- Sensibilité aux questions environnementales et du développement durable.
- Permis B

Conditions de Travail :

- Poste basé au siège de la Communauté de Communes,
- Rémunération selon expérience + CNAS,
- Déplacements fréquents sur le territoire de la communauté de communes et participation aux astreintes,
- L'emploi est à pourvoir à compter du **1^{er} mai 2025**

Contrat à durée déterminée (CDD) d'une année, par recrutement direct ou par voie de détachement, avec possibilité de pérennisation en fonction de l'avancement du projet.

Au 1^{er} janvier 2026, ce poste pourrait avoir vocation à évoluer vers des fonctions de Directeur des régies.

Merci d'adresser lettre de motivation (obligatoire) et CV (obligatoire) au plus tard le 25 mars 2025

Monsieur le Président – Communauté de Communes des Monts du Pilat,

sur l'adresse suivante : finances-rh@cc-montsdupilat.fr

Et en précisant dans l'objet : Chargé/e de préfiguration de régie communautaire d'eau et d'assainissement - candidature (votre Nom-votre Prénom)

Entretiens de recrutement le mercredi 02/04